

SARL ASSURANCES ROTMAN
SARL au capital de 970000 euros

Le 18 Août 2025

LATTES
1280 AVENUE DES PLATANES
FUTUR BUILDING 2 - BOIRARGUES
34970 LATTES
Tél. : 04 67 20 23 00

rotman-lattes@abeille-assurances.com
Immatriculation ORIAS : 21010016
www.orias.fr
RCS MONTPELLIER 905 333 191

SAS ABMB CONSTRUCTIONS ET FACADES
10 RUE DE LA SAUVAGINE
34920 LE CRES

Votre référence Client : 503006
Notre référence Client : 31711173

AVIS DE MENSUALISATION

Messieurs,

Vous avez choisi de mensualiser le paiement de vos cotisations d'assurance. Vous trouverez ci-dessous le détail des cotisations entrant dans votre échéancier en fonction des périodes de garanties ainsi que le montant de chaque prélèvement⁽¹⁾. **Veuillez noter que la présente lettre annule et remplace tout éventuel avis précédent.**

ECHEANCIER A VENIR							
10/09/2025	336,59						
10/10/2025	253,34						
10/11/2025	253,34						
10/12/2025	253,30						

COMPTE A DEBITER
BANQUE POPULAIRE DU SUD
FR7616607002567XXXXXXX7989

N° de contrat	Risque	Détail risque	Période	Cotisation(s)	Acompte(s)	Prélevé effectués	Solde dû
79194475	MultirisquePro		07/10/24-06/10/25	999,00		915,75	83,25
79253098	Artibat		01/01/25-31/12/25	7 782,00		5 188,00	2 594,00
79253098	Artibat		01/01/25-31/12/25	- 2 767,00		- 922,32	- 1 844,68
79253098	Artibat		06/08/25-31/12/25	264,00			264,00
TOTAL EUR							1 096,57

Pour toute question relative à votre avis de mensualisation, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre agent général

⁽¹⁾ Pour éviter un incident de paiement, je dois veiller à ce que mon compte soit suffisamment provisionné aux dates d'échéances de prélèvement prévues par l'échéancier.
Dans le cas d'un 3ème rejet d'incident de paiement, il sera facturé au tarif en vigueur de 8,00€.

Pour rappel, vous avez choisi le mode de prélèvement automatique. Votre Référence Unique de Mandat de prélèvement SEPA est VAAIV5192758.